

**MAIRIE DE VERDUN**  
**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal**  
**du 8 juin 2015**

*Présents* : KEFF Jean-Claude, MIQUEL Alain, CHAUVEAU Maurice, DOUMENS Jean-Pierre, LARDEAU Daniel, RAUZY René  
*Mmes* BARATA Stéphanie, COURATIER Corinne, PAPY Danièle  
*Absent excusé* : CAMILLERIE Véronique  
*Absent non excusé* : GAYA Bernard

## **ORDRE DU JOUR**

### **1 – Demande d'achat parcelle communale**

Monsieur ANFRAIX Romuald a sollicité la commune pour un achat partiel de la parcelle n° B 1346, située en bordure de l'Ariège face au camping de Les Cabannes.

La surface achetée serait d'environ 100 m<sup>2</sup>.

Le Conseil donne son accord de principe.

### **2 – Demande de subvention restauration statues, approbation devis**

Monsieur le Maire présente un devis supplémentaire de sécurisation pour les statues à restaurer, d'un montant de 2 925.00€ H.T.

Il propose de rajouter cette somme à la demande de subvention initiale.

Voté à l'unanimité.

### **3 – Modification des statuts du SDCEA**

Monsieur le Maire présente la modification statutaire proposée par le SDCEA, principalement liée au dossier de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Le Conseil approuve la modification à l'unanimité.

### **4 – Modification des statuts de la CCV AX**

Le Maire présente les nouvelles compétences de la Communauté de Communes :

- Voirie d'accès aux zones d'activités économiques de la CCVAX ;
- Construction et gestion d'une unité centrale de production de repas à Luzenac et de la cuisine centrale 'relais' le Santoulis ;
- Construction et gestion des équipements de restauration scolaire (cuisines satellites) ;
- Aménagement et gestion d'espaces contribuant à la promotion touristique du territoire ;
- Itinéraires de randonnées d'intérêt communautaire ;
- Participation à l'élaboration d'un projet de territoire au sein du Syndicat Mixte du Pôle d'Equilibre des Territoires Ruraux de l'Ariège ;
- Aménagement et exploitation de l'Aérodrome d'Intérêt Départemental de PAMIERS-LES-PUJOLS et autorisation d'adhérer au syndicat mixte constitué à cet effet ;
- La Communauté de Communes des Vallées d'Ax pourra gérer un service de restauration collective et assurer ce service au bénéfice d'organismes, d'entreprises et de personnes privés, dans le prolongement de sa compétence exercée en matière de restauration scolaire dont il constitue un accessoire.

Le Conseil adopte ces compétences à l'unanimité.

### **5 – Délibération sur la répartition du prélèvement du FPIC 2015**

Le Maire présente à l'assemblée le principe de répartition dérogatoire libre, préconisé par la CCVAX. Elle prendrait à sa charge 85% du montant du Fonds, 15% restant à répartir entre les communes.

Pour la commune de Verdun, la participation s'élèverait à environ 2 098.00 € pour l'année 2015.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## 6 - Questions diverses.

### **Périmètre de protection de l'église**

Lors de la réunion du 21 mai 2015 en Préfecture, une information a fait apparaître que l'enquête publique du 1<sup>er</sup> février au 3 mars 2010, ayant pour objet la modification du périmètre de protection de l'église classée Monument Historique, n'a pas été validée par un arrêté préfectoral.

Le périmètre applicable actuellement est celui qui englobe tout le territoire dans un rayon de 500 mètres autour de l'église.

Une nouvelle enquête publique devra être diligentée par les services de l'Architecte des Bâtiments de France.

### **Espace propreté**

Une réflexion est proposée sur une éventuelle installation d'une caméra pour prévenir les incivilités qui sont trop nombreuses.

### **Travaux de voirie**

Ces travaux programmés pour 2015 seront exécutés à partir de la mi-septembre.

### **Urbanisme**

A la demande du Maire, le huit clos, voté par le Conseil, a été appliqué pour traiter les sujets proposés.

Fin de Séance